

Le tourisme sexuel impliquant les mineurs est un crime de même que tout abus sexuel sur les enfants dans tous les domaines de la société. Aucune religion, aucune église, mosquée, synagogue, temple bouddhiste ou hindouiste etc... ne l'encourage.

De la prise en considération première des personnes victimes de pédophilie au renouvellement des pratiques de gouvernance des diocèses de l'Église de France :

1. Reconnaissance de la culpabilité des hommes d'Église et de l'Église envers les victimes de la pédophilie Extrait du discours de clôture de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France, le lundi 8 novembre 2021 :

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. Chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait » (Mt 25, 40.45). L'impulsion du Pape est claire.

Le rapport de la **Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église** (CIASE) a « fait apparaître une réalité de l'Église que nous ne savions pas voir... Notre Église est un **lieu de crimes graves**, d'atteintes redoutables à la vie et à l'intégrité d'enfants... Or, cela ne se peut. **Cela ne peut être l'Église de Jésus**. Nous ne sommes pas devenus prêtres pour avoir part, même malgré nous, à des **actes meurtriers**. Nous ne sommes pas chrétiens pour entretenir un **organisme dangereux pour les autres... ce mal commis, nous devons l'assumer**. Nous devons l'assumer pour en libérer ceux et celles qui l'ont subi... nous ne pouvons rester cachés derrière la justice de l'État, et moins encore derrière le droit canonique... »

2. Les évêques reconnaissent leur responsabilité institutionnelle et engagent « un chemin de reconnaissance et de réparation ouvrant pour les personnes victimes la possibilité **d'une médiation et d'une indemnisation**... nous avons senti le regard de Dieu sur nous... nous avons senti monter en nous le dégoût et l'effroi en réalisant ce que tant et tant de personnes avaient vécu et vivaient de souffrances... en réalisant que, sans le vouloir, **nous étions complices**, nous laissions s'exercer **des actes inqualifiables**...»

3. Les évêques envisagent la conclusion de protocoles avec les procureurs. « Nous avons tout à gagner à nous en remettre avec confiance aux services de la justice et de la police de notre pays... »

Rappelons la préface de la Conférence des Évêques de France en 2017 :

« Tout ce qui est de l'ordre de l'emprise, de l'abus **surtout sexuel** ou de la négligence à l'égard des enfants et des jeunes est le **contraire exact de la mission et de la raison d'être de l'Église**... Nous sommes déterminés à lutter contre ce mal, avec l'aide et la vigilance de tous, en Église et dans la société, pour le bien de tous et parce que notre foi nous y engage.»¹

L'aide à la croissance, le bien des enfants et des jeunes, leur accès à l'éducation, sont une préoccupation constante de toutes les religions révélées, philosophies et croyances éthiques disséminées dans le monde. Prenant la mesure du fléau et de la souffrance que représente la pédophilie **pour toute société**, elles ont renforcé les normes de la justice canonique et mis en place des instances nouvelles pour que tout pédophile fautif ne soit pas en mesure de récidiver dans une mission d'Église, notamment.

Un travail en cours sera présenté prochainement sur la position des différentes religions sur la protection des enfants en particulier de l'abus sexuel et sur les actions entreprises.

1 Extrait de la préface de la **Conférence des Évêques de France « Lutter contre la pédophilie Repères pour éducateurs »**, Bayard éditions – Mame – Les éditions du cerf, 3^{ème} édition, janvier 2017